

## Préliminaires pour divers calculs référentiels de « ON »



**Lamine Hidouci**

Université de Tébessa, Algérie

hidouciam@yahoo.fr

**Résumé :** A l'antipode des canons établis, le ON devrait engendrer de sérieux problèmes de référence dès lors qu'il est inscrit dans des discours d'obédience politique, à dominante polémique. A cet effet, nous soutenons la thèse d'y lire l'expression *éristique* et contrastive d'une antécédence référentielle collective et polyphonique par rapport à un énonciateur supposé unique et seul responsable de ses propos. Cela dit, nous avançons que le contenu *référentiel* de ON doit être calculé sur la base d'un contexte *évolutif, différentiel* outre mesure qui implique une double dimension ; mémorielle et prédicative.

**Mots-clés :** antécédence référentielle, contexte, discours polémique, mémoire, prédicat

**المخلص :** على النقيض من القواعد الموضوعية، يمكن أن يسبب الضمير "ON" إشكالات مرجعية عندما يرد في خطابات الموالاتة الجدلية والسياسية. لأجل هذا نحن نؤيد القول بضرورة قراءة العبارة التباينية لأسبقية مرجعية عامة متعددة الأصوات بالنسبة إلى متكلم منفرد مسئول لوحده عن أقواله. لهاد نرى بأنه ينبغي حساب المحتوى المرجعي للضمير "ON" على أساس سياق تطوري و تفاضلي مفرط يتضمن بعدا مزدوجا: تذكري و إسنادي.

**الكلمات المفتاحية :** أسبقية مرجعية، سياق، خطاب جدلي، ذاكرة، مسند إليه.

**Abstract:** "In contrast to the established canons, the pronoun "ON" could cause serious problems of reference when it is used in political controversial obedience discourses. For this purpose, we support that we have to read the contrastive expression of a collective and polyphonic referential antecedence according to an utterer who is alone responsible of his words. To that effect, we argue that the referential contents of the "ON" must be calculated on an unduly evolutionary and differential context involving double dimension: memorial and predicative."

**Keywords:** Referential antecedence, context, controversial discourse, memory, predicate.

### Introduction

A travers cet article, nous essayerons de mettre en exergue les différentes *motivations*, problématique et hypothèses incluses, qui ont présidé à l'investigation que nous entendons mener dans le cadre d'une thèse. L'essentiel de cette thèse sera consacré

à l'examen de différentes facettes que puisse avoir le On, en mettant l'accent sur la référence anaphorique dont il peut faire l'objet, en l'occurrence celle mémorielle (Kleiber, 1993 : 25). En termes plus précis, à la complexité systématique de sa référence appréhendée dans des discours à forte dimension dialogique, envisagés comme un lieu de rencontre de plusieurs préconçus historiques, sociologiques et idéologiques qui se cristallisent en une « *conscience sous l'effet de l'interaction sociale verbale* » (Guespin, 1982 : 181), ce qui laisse envisager un « calcul diversifié » de cette référence, conséquence directe d'une actualisation polémique de divers paradigmes à la fois politiques<sup>1</sup> et sémantiques qui pourraient révéler *une canonisation référentielle de cette particule*.

A cela s'ajoute un certain nombre d'éléments qui ont la propriété d'évoluer, tels le temps, l'espace, les individus et leur manière d'être. Nous étudierons ainsi, dans le cadre du contexte évolutif et dynamique, l'importance de ces processus transformateurs (Charolles, Schnedecker, 1993) dans l'évolution de la référence de ON<sup>2</sup>, *itérativement* inscrit, les enjeux énonciatifs qui puissent exister (rapports locuteur(s) / interlocuteur(s)) ainsi que les différentes pistes polyphoniques qui puissent être dépistées. Notre recherche se justifie par le fait que :

*« Le pronom on, doublement baptisé par les grammaires de « personnel » et d'« indéfini » a fait les délices de la préciosité déictique et anaphorique, aussi discret qu'accueillant, il inscrit un délocuté humain, présent ou non dans la sphère de la communication, et il englobe à l'occasion locuteur et allocutaire. La dilatation actantielle, l'effet de généralité, recomposés par le contexte, projettent dans l'interaction verbale une malléabilité des places. »* (Jaubert, 1999 : 34).

Pour ce faire, notre recherche convoque quatre théories autonomes mais complémentaires en ceci qu'elles congruent avec le caractère évolutif de la personne et du contexte : l'école française de l'analyse du discours, de laquelle nous empruntons cette notion de « formation discursive » (M Foucault / M Pecheux), la théorie des actes du langage (Austin), la pragmatique cognitive (Sperber / Wilson) et l'approche polyphonique (M Bakhtine / O. Ducrot).

Cela dit, nous adressons tout particulièrement aux enseignants de français langue étrangère<sup>3</sup>, spécifiquement à ceux dont la connaissance en linguistique est jugée « superficielle » et pour qui le ON revêt spécifiquement un caractère grammatical incarné par deux étiquette inamovibles (pronom, indéfini), en leur faisant prendre conscience des sérieux problèmes de référence qu'il engendrait, tout en arguant par la valeur épistémologique du contexte dans le domaine de l'interprétation linguistique et la nécessité d'y lire, pour le cas de ON, *l'expression contrastive d'une antécédence référentielle collective et polyphonique par rapport à un énonciateur supposé unique et seul responsable de ses propos*.

Dans cette perspective, il y a fort à parier que la référence d'un ON pourrait faire l'objet de *divers calculs*, c'est ce que nous allons tenter d'illustrer, même si cette référence, à s'en tenir aux canons établis, ne paraît jamais ambiguë!<sup>4</sup> (Blanche-Benveniste, 2003 : 1).

A ce titre, nous tenterons de montrer que cette référence, potentiellement indéterminée, se calcule selon ces paramètres, lesquels témoignent d'un *univers référentiels conflictuel* dont le ON serait la cible. Ces paramètres que nous avons évoqués et qui expliquent le choix du cadrage théorique se justifient par une logique dialogique (Bakhtine) selon laquelle l'auteur ne peut être appréhendé en dehors de la société dans laquelle il vit, ni de la formation discursive à laquelle il appartient. De ce point de vue, il est impliqué dans une obligation de communication et d'action sur une instance envers laquelle il s'adresse pour faire passer un message, à l'égard duquel il peut avoir une attitude d'identification ou de distanciation. En outre, il ne peut toujours être lui-même, ce qu'il veut vraiment être ou dire, car « *dans le parler courant de tout homme vivant en société, la moitié au moins des paroles qu'il prononce sont celles d'autrui* » (Bakhtine, 1978 : 158).

En outre, d'un point de vue discursif, il paraît d'autant plus évident qu'on ne peut échapper à l'emprise de la formation discursive, les circonstances qui entourent et sous-tendent la production du discours. Il se produit ainsi une sorte d' « *interpellation de l'individu en sujet de son discours [...] par l'identification (du sujet) à la formation discursive qui le domine* » (Pecheux, 1975 :228).

## 1. Hypothèse

Dans cet ordre d'idées, nous posons l'hypothèse d'un ON évolutif en termes de référence, et par la même contrastif par rapport à une instance énonciative considérée comme seule responsable des propos avancés. Toutefois, nous soutenons une possibilité de *canonisation référentielle* de cette particule en fonction de certains paradigmes politico-sémantiques, lesquels, le cas échéant, témoigneraient que l'accapuration de ce « *morphème précieux* » (le Goffic, 1993 : 141) serait sujette à des stratégies de communication, pures contraintes discursives et interprétations mémorielles, plutôt qu'à des choix aléatoires de personnes empiriques (politiques). A cet effet, nous avançons que le contenu *référentiel* de ON doit être calculé sur la base d'un contexte *évolutif et différentiel* à deux dimensions ; mémorielle et prédicative.

## 2. Questions de recherche

Peut-on miser sur deux types de références à considérer très séparément : une référence purement grammaticale liée au genre et au nombre (celle qui ne paraît jamais ambiguë), et une *référence évolutive* qui traduirait une présence implicite d'une ou plusieurs personnes, eu égard aux enjeux et aux machinations dont font étalage les discours politiques ?

- Y a-t-il une corrélation entre la couleur politique (paradigme politique) et le type de référent envisagé (paradigme sémantique) ?
- Le ON peut être le cachet linguistique d'une formation politique ?
- Sur quels critères la détermination de la référence de ON se manifeste le plus, linguistiques, pragmatiques ou polyphoniques ?
- Y a-t-il dans le verbe l'expression contrastive d'une antécédence référentielle collective par rapport à un énonciateur supposé empiriquement unique ?
- La notion de « calcul » tient-elle vraiment à l'interaction des données linguistiques, pragmatiques et polyphoniques que le discours permet d'envisager ?

## 3. Le corpus

Dans le cadre de notre recherche, nous proposons l'analyse d'un recueil plus ou moins large de discours politique français. Par rapport à la problématique que nous avons soulevée, la « *représentativité* » (Maingueneau, 2009 : 39) du corpus va consister dans la disponibilité et l'emploi itératif de la variante que nous ciblons, à savoir ON.

En outre, la représentativité se constate aussi au niveau de la diversité du coloriage politique qui caractérise la scène politique française. A cela s'ajoute forcément à la fois la richesse et la complexité de la mémoire discursive, élément clé de notre analyse. En effet, entre la droite et la gauche, on peut être confronté à une vision du monde et un mode d'exercice du pouvoir complètement différents. Les idéologies ainsi que les principes défendus se différencient forcément et peuvent entraîner en sous-main le conflit entre différents protagonistes qui sont autant de candidats à l'antécédence de ON et par conséquent à figurer comme de possibles référents légitimes.

Cela dit, cet arrière fond litigieux serait un terrain idéal pour pouvoir illustrer la complexité référentielle d'un ON qui serait en réalité le résultat de conflits implicites que le discours pourrait linguistiquement encoder, à la rigueur par des mots, par des intentions pragmatiques ou par la concordance ou la discordance de plusieurs voix à propos d'une cause ou d'un problème à caractère publiques ou politiques.

#### 4. Justifications du choix de corpus

Sur le plan interprétatif, le discours politique reste le plus compatible avec les options méthodologiques d'un côté et les objectifs de recherche de l'autre. En effet, il permet d'avoir une triple entrée : linguistique, pragmatique et polyphonique en ceci qu'il est indéniablement linguistiquement marqué, programmé pour être reçu par une instance donnée et de ce fait il interpelle forcément plusieurs voix ou instances énonciatives.

Sur un autre plan, ses conditions de production s'avèrent « contraignantes » en ce sens qu'elles favorisent l'existence d'un mode de référence très complexe ; on a le droit de se demander qui parle à qui, étant donnée que l'adresse du discours politique reste souvent indéterminée, un président peut à la fois s'adresser au peuple, à sa famille politique, à une personne, etc. Il peut se donner n'importe quelle qualité, prendre à charge les propos tenus ou s'en défaire. A juste titre, Christian Le Bart s'interroge en ces termes :

*« Les travaux sur le discours politique tentent de répondre aux trois questions suivantes : Quelles sont les logiques qui président à la production du discours politique ? Faut-il traquer, derrière le sujet apparent que constitue le locuteur, des agents plus insaisissables comme une classe sociale, une idéologie, une génération, etc. ? Quelle attention faut-il porter aux intentions des locuteurs politiques ? [...] ».*<sup>5</sup>

#### 5. Autres motivations

##### 5.1. Le rapport hiérarchique sujet/prédicat

Sujet et verbe sont tour à tour deux catégories grammaticales qui entretiennent dans le cadre de la phrase un rapport hiérarchique. Ce rapport implique qu'il y ait une influence mutuelle, à forte raison sémantique. En effet, « *Le type de prédicat est un facteur important qui influe sur l'acceptabilité et la lecture des SN indéfinis.* » (Léonie Bosveld - de Smet 1994 :133).

Il y a donc lieu à prendre très au sérieux ce type de rapport, et d'en faire un pilier important du contexte d'interprétation. En outre, le type de prédicat requiert sui-generis une nuance sémantique particulière, qui de ce point de vue doit avoir une influence directe sur le calcul de la référence d'une variante aussi *indéfinie* comme le ON. La *dimension prédicative* est donc requise dans l'interprétation référentielle de ON.

##### 5.2. Le rapport hiérarchique ON / mémoire discursive

Si l'organisation discursive ne répond pas à la même structure que celle de la phrase, il n'en demeure pas moins qu'elle requiert à son tour un rapport hiérarchique

entre le ON et la mémoire discursive. A vrai dire, pour ce qui concerne le discours, le politique en particulier, l'organisation linguistique en tant que telle est en quelque sorte tributaire d'un contexte global que l'on désigne communément sous le nom « formation discursive », une notion contestée dans le domaine de l'analyse du discours (D Maingueneau 2009 : 64) et qui témoigne des contraintes sémantiques qu'impose le discours en tant que cadre linguistique supérieur à la phrase. Au même titre que la dimension prédicative, la *dimension mémorielle* s'invite d'elle-même dans le calcul référentiel de ON.

### 5.3. La construction externe du référent

Par rapport à la problématique que nous avons soulevée, notre réflexion se concentre beaucoup plus sur la façon dont le ON contribue à constituer des références au monde dans le cadre d'un discours politique. Ca n'est donc pas l'acte référentiel lui-même qui nous intéresse, c'est-à-dire la correspondance qui peut être établie entre le ON et une personne quelconque, car si nous sommes convaincus de l'indéxicalité de ON, nous sommes plutôt sceptiques à l'égard du mode de la construction externe de son potentiel référent. C'est dire que le monde, réel ou non, doit être strictement organisé selon des règles, sans nier pour autant son aspect évolutif, ce qui laisse envisager des « processus transformateurs »<sup>6</sup> qui peuvent à la fois perturber et façonner la construction externe du référent. A partir de là, il serait légitime de s'interroger à chaque fois sur les propriétés extrinsèques du référent qui ne sont pas des valeurs absolues.

### 5.4. Les propriétés extrinsèques du référent

Il faut admettre que le référent s'interprète à partir de ses propriétés extrinsèques. Ces propriétés sont en réalité l'œuvre de l'énonciateur, car il faut tenir compte du fait que le monde, bien qu'autonome, il est perçu et conceptualisé (G. Kleiber)<sup>7</sup> de manière subjective. C'est donc au locuteur d'envisager un certain nombre de propriétés que le discours, le cas échéant- ca peut être le cas pour le ON- préfère toujours garder comme « implicites ».

L'absence linguistique de l'antécédent, dans certains cas d'anaphorisme, augmente évidemment cet effet de « vague référentiel » et pousse l'analyste à reconstituer les propriétés internes du monde qui sont au même temps les propriétés externes du référent. Il se peut ainsi qu'un contraste se produit entre la définition initialement admise de ON, surtout pour ce qui concerne sa catégorie grammaticale, et les résultats auxquels la recherche pourrait aboutir. Dans ce sens, on peut établir des qualités sémantiques qui relèvent de la « qualification », c'est-à-dire formuler un jugement de valeur à propos d'un antécédent<sup>8</sup>, ce qui n'est évidemment pas la vocation première des pronoms. Sur ce sujet, François Nemo confirme justement :

« Très schématiquement, la thèse de la constitution extrinsèque du référent consiste en effet à dire qu'il ne faut pas confondre la signification linguistique, en tant qu'elle encode des indications sur ce qu'il faut chercher, et la mémorisation de ce qui sera trouvé au terme de cette recherche dans chaque contexte particulier, autrement dit confondre une équation et son résultat local pour telle ou telle valeur de telle ou telle variable. » (Nemo, 2003 : 88).

A ce titre, la construction extrinsèque du référent peut s'écarter de la norme ou de l'idée que l'on se fait de l'objet extérieur. Si nous nous limitons à la fonction grammaticale de ON, l'on tire très vite la conclusion que le référent doit être un objet tangible, pour ne pas dire un (+ animé). Mais est-ce toujours le cas pour autant ? Se pose ainsi la question de la tangibilité /accessibilité du référent.

### 5.5. La tangibilité / accessibilité du référent

Il est clair que certains mots de la langue, même s'ils ont une existence langagière, manquent de tangibilité et d'accessibilité en matière de référent. Le mot « chimère » peut en être une adéquate illustration. A un même niveau, l'emploi discursif de ON peut être entaché par ce problème dans la mesure où, à défaut d'un antécédent linguistiquement marqué, les probabilités de référence peuvent aboutir à une situation d'inaccessibilité référentielle. Ainsi, si l'accessibilité vient de manquer, il est clair que le référent ne devient plus tangible. Sur ce sujet, L. Tracy dit à propos des noms :

« *Le tandem tangibilité/accessibilité est une caractéristique fondamentale des noms. Ce qui est tangible est plus facilement accessible. Enfin, un nom est un mot qui nous permet de parler de quelque chose, et qui fournit une voie d'accès au référent : le fait de vouloir en parler active dans le nom sa substance. Un nom n'est pas la description d'un objet, il est une attribution des propriétés qui contraignent la possibilité d'y accéder. Un nom (ou nominal) est ce dont on parle.* » (Tracy, 1997 : 69).

Il en va strictement de même pour le ON. En d'autres termes, un ON est, sur le plan morpho-syntaxique, un mot qui permet de parler de quelque chose, il est, au même titre que le nom, un *ce dont on parle*. Vu comme une anaphore mémorielle, son référent est forcément inaccessible et intangible. Cependant, cela ne perturbe aucunement l'isotopie sémantique du discours, le ON y contribue sans avoir pour autant un référent bien défini. C'est d'ailleurs tout le paradoxe de ON que l'on va essayer de décortiquer et d'en déduire des lignes directrices relatives à une éventuelle canonisation référentielle qui trouverait son explication dans et par le discours.

### 5.6. Le référent évolutif

La recherche linguistique sur cet axe s'est beaucoup plus nourri de questions

ontologiques sur la métamorphose que puisse subir un être, un individu ou même un objet dans un discours. A l'idée du référent évolutif on associe souvent l'image d'un contexte progressif en perpétuelle mutation. Sur cette ontologie des métamorphoses<sup>9</sup>, Guy Achard-Bayle dit :

*« Du point de vue ontologique, il nous a fallu, pour commencer, distinguer le type d'identité atteint par le changement : la littérature philosophique, depuis la tradition grecque, s'accorde à dire que si un individu évolue qualitativement (être tel puis tel...) sans perdre pour autant son identité et ses marques d'identification propres, il en va différemment quand le changement affecte son identité numérique (être untel) ou son identité sortale (être un tel) : là, l'individu change nécessairement ou essentiellement d'identité, en ce qu'il n'est plus, dans un cas, le même individu, dans l'autre, le même type d'individu. » (Achard-Bayle, 1998 :50).*

C'est donc double l'effet transformateur qu'un référent peut subir dans son évolution ; une transformation *qualitative* et une transformation *quantitative*. C'est ce qu'on peut constater dans l'exemple suivant :

[1] « *L'homme, ce loup pour l'homme (Homo hominis lupus)* ».

Cet exemple de transformation qualitative montre bien que même dans le cadre d'un contexte proche, le référent peut subir de notables métamorphoses.

La problématique que nous avons posée se situe sur la même longueur d'onde; d'un point de vue ontologique, privé d'antécédent marqué dans le texte, le ON est à prendre pour un ersatz, la fonction sujet qu'il occupe est à même de confirmer ce fait. Cependant, l'emploi itératif peut révéler une certaine évolution qui peut affecter aussi bien l'identité que ses caractéristiques qualitatives et quantitatives. L'on se demande évidemment si deux ON dans un même discours devrait avoir un référent en commun. Si ce n'est pas le cas, on s'interroge aussi sur le type d'écart entre eux ainsi que les fins qui puissent en être déduites, étant donné que le discours politique s'organise toujours selon une stratégie de communication. Ce sont ces écarts qui constitueront à la fin cette hétérogénéité dont nous faisons un préliminaire, entre autres, pour divers calculs référentiels de ON.

## Conclusion

Conformément à l'hypothèse et aux questions de recherche avancées, la référence de ON est problématique dès lors que l'on se situe à un niveau discursif. Il va sans dire que ce niveau linguistique recèle sui-generis une forte dimension dialogique qui donne lieu à d'innombrables supputations sémantiques qui peuvent concerner non pas seulement l'identité des instances énonciatives, mais aussi le contenu sémantique et la valeur pragmatique des propos prononcés. A cet effet, le ON, déjà taxé de « pronom »

et d' « indéfini », actualisé à un tel niveau linguistique, devrait représenter un problème plutôt inhérent aux *enjeux discursifs* qu'à sa propre référence, entendue du point de vue étymologique et du strict rapport avec l'antécédent, qu'il soit marqué ou non. Dans cet ordre d'idées, il y a une nécessité d'aller au-delà de cette *gangue grammaticale* plutôt sans ambages vers un monde *chaotique*, étant donné qu'il ne se laisse conformer, sous l'impulsion d'enjeux et tractations de tout acabit, à aucune logique de *responsabilité énonciative*. Pour autant, du moins nous partons d'une idée qui ne prête pas à équivoque : il y a une logique éristique qui sous-tend l'émission/réception du discours politique. Ceci étant, il s'ensuivrait que ON ferait l'écho d'une expression *contrastive* d'une antécédence référentielle collective et polyphonique par rapport à une instance conçue généralement sous l'angle d'une *ontologie standardisée et utopique*.

### Bibliographie

- Achard-Bayle, G. 1998. « Référence, identité, changement : La désignation des référents en contextes évolutifs. Études de cas : les récits de métamorphoses ». In : *L'Information Grammaticale*, n° 77, pp. 50-53.
- Bakhtine, M. 1978. *Esthétique et théorie du roman*. Paris : Gallimard.
- Blanche-Benveniste, C. 2003. « Le double jeu du pronom 'on' ». In: Hadermann, P., A., Van Slijcke et M. Berré (éds). *La syntaxe raisonnée. Mélanges de linguistique générale offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60e anniversaire*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Duculot, 43-56.
- Bosveld-de Smet, L. 1994. « Indéfinis, quantificateurs généralisés, lecture existentielle et lecture non-existentielle ». In *Faits de langues*, n° 4, pp. 129-137.
- Charolles, M. Schnedecker, C. 1993. « Coréférence et identité : le problème des référents évolutifs ». In : *Langages*, n° 112, pp. 106-126.
- Guespin, L. 1982. « Pour une recherche théorique en linguistique ». In : *Mots*, n° 4, pp. 181-184.
- Jaubert, A. 1999. « La représentation pronominale : Contours et entours de la référence ». In : *L'Information Grammaticale*, n° 82, pp. 29-37.
- Kleiber, G. 1993. *Anaphores et pronoms*. Louvain la Neuve : Duculot.
- Le Bart, C. 1998. *Le discours politique*. Paris : P.U.F.
- Le Goffic, P. 1993. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Mangueneau, D. 2009. *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Nemo, F. 2003. « Indexicalité, unification contextuelle et constitution extrinsèque du référent ». In *Langages*, n° 150, pp. 88-105.
- Pêcheux, M. 1975. *Les Vérités de la Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*. Paris : Maspero.
- Reboul, A. 1995. « La pragmatique à la conquête de nouveaux domaines : la référence ». In : *L'Information Grammaticale*, n° 66, pp. 32-37.
- Tracy, L. 1997. « La clé du mystère : mettre le référent à sa place ». In *Langue française*, n° 113, pp. 66-78.

### Notes

1. Le corpus de notre recherche relève d'une variété de discours politiques.
2. Cf. Reboul Anne. La pragmatique à la conquête de nouveaux domaines : la référence, *L'Information Grammaticale* 66, 1995. pp. 32-37.

3. Il s'agit plus précisément d'enseignants algériens.
4. Christian Le Bart, *Le discours politique*, P.U.F. « Que sais-je ? », 1998, pp. 3-10. URL : [www.cairn.info/le-discours-politique--9782130493747-page-3.htm](http://www.cairn.info/le-discours-politique--9782130493747-page-3.htm). [Consulté le 20 -11-2013].
5. Cf. Michel Charolles, Catherine Schnedecker, « Coréférence et identité : le problème des référents évolutifs », *Langages*, 27e année, n° 112, 1993. pp. 106-126.
6. Idem.
7. Idem.
8. Dans ce cas, on peut dire que le ON ne référerait pas à l'antécédent, mais à une de ses qualités.
9. M. Charolles & J. François prennent pour objet de leur étude, et définissent comme métamorphose, tout processus transformateur, y compris qualitatif. Voir une synthèse dans G. Kleiber (1997). Plusieurs passages de cet ouvrage sont consacrés aux référents évolutifs (notamment pp. 149-151).